



Association vaudoise des maître·sses de gymnase - AVMG
Enseignant·es d'arts visuels - EAV
Syndicat vaudois des maître·sses de l'enseignement professionnel - SVMEP
Syndicat vaudois de l'enseignement secondaire - SVES
Membres de la Fédération syndicale SUD

Pro Salario

Le secours mutuel pour la protection de votre revenu en cas d'incapacité de travail de longue durée

Pour qui?

... les enseignant·es:

- membres de l'AVMG, d'EAV, du SVMEP, de la SVMS ou de « SUD individuel·les »
- au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée à la DGEO ou à la DGEP

Combien ça coûte?

Classe de salaire	Cotisation mensuelle	Finance d'entrée unique
9	24,80	99
10	26,85	107
11	29,15	117
12	31,75	127
13	34,70	139

Comment ça marche?

Pro Salario est un fond de secours mutuel qui fonctionne sur la base de la solidarité entre les membres affilié·es pour venir en aide à celles et ceux d'entre elles-eux qui se trouvent durablement en incapacité de travail.

En cas d'incapacité de travail, l'employeur verse 100% du salaire pendant pendant 1 an (déduction faite des jours d'incapacité des deux dernières années), puis à 80% durant 3 mois supplémentaires.

Pro Salario intervient pour verser des prestations de telle manière à maintenir le revenu au niveau du 90% du salaire.

Les prestations sont délivrées en cas d'invalidité temporaire ou définitive en plus des prestations de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de l'Assurance invalidité, **jusqu'à la prise du droit à la rente de retraite de la Caisse de pension.**